

# 18 nouveaux conteneurs enterrés répartis sur 8 points différents

La Chaume  
(2 points)  
4 conteneurs :

- 3 pour les ordures ménagères
- 1 pour le verre

Port Olona  
(2 points)  
5 conteneurs :

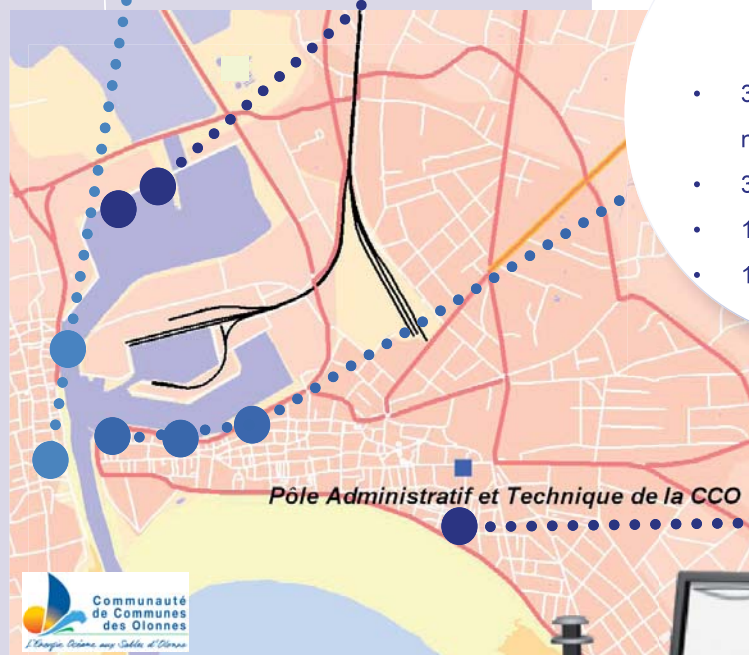
- 2 pour les ordures ménagères
- 2 pour le verre
- 1 pour les emballages

Le Port de Pêche  
(3 points)  
8 conteneurs :

- 3 pour les ordures ménagères
- 3 pour le verre
- 1 pour les emballages
- 1 pour le papier

Cours Blossac  
(1 point)  
1 conteneur :

pour les ordures ménagères



# COLLECTE NEWS

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES OLLONNES



## La propreté au coin des rues sablaises

Depuis plusieurs années, un certain nombre de dysfonctionnements ont été constatés dans le centre ville des Sables d'Olonne : mauvaise utilisation des bacs de regroupement, bacs individuels laissés dans la rue, etc.

La Communauté de Communes des Olonnes, la ville et l'ensemble de professionnels (commerçants, restaurateurs, hôteliers, etc.) souhaitent que la situation évolue.

Aidées par le cabinet «Environnement et Solutions», la CCO et la mairie se sont donc engagées dans une démarche basée sur le dialogue.

Menée de mai à juillet 2006, auprès de 360 professionnels, une enquête a permis de mieux cerner les besoins de chacun. Bilan de l'opération, 5 grandes revendications reviennent de façon récurrente :

- 1 - Remédier au problème de débordement des bacs de regroupement et des colonnes destinées au verre
- 2 - Veiller à la propreté des bacs de regroupement et de leurs alentours immédiats
- 3 - Mieux intégrer les bacs de regroupement et les colonnes d'apport volontaire
- 4 - Créer un plus grand nombre de points d'apport volontaire pour le carton
- 5 - Communiquer davantage sur la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés



Trier avec la CCO

Renseignements  
02 51 23 86 05



# UN DISPOSITIF «SPECIAL PROFESSIONNELS»

## Réorganisation de la collecte des cartons



**Mise en place d'un service de collecte en porte à porte des cartons deux fois par semaine pour les professionnels \***

### ATOUTS

- Nouveau service
- Possibilité pour chacun de répondre facilement à ses obligations de valorisation
- Recyclage potentiel de 300 t de cartons par an au lieu de 50 t
- Fin du temps où les cartons encombraient les bacs de regroupement

### OBLIGATIONS

- Nécessité de présenter les cartons à plat, ficelés ou scotchés, juste avant la collecte
- Nécessité d'aller à la déchetterie si on ne peut pas stocker les cartons entre deux collectes

*\* A la place du service en porte à porte, maintien du modulaire près de Notre-Dame (en accord avec leurs représentants) pour les commerçants de l'hyper centre*

## Des conteneurs enterrés pour le verre

**Mise en place de 6 conteneurs enterrés de 4 m<sup>3</sup> : sur le port (3), Port Olona (2) et la Chaume (1) + adaptation de la fréquence de collecte des bornes**

### ATOUTS

- Pas de pollution visuelle ou olfactive
- Possibilité de déposer facilement, grâce à un système de trappe, des volumes importants
- Possibilité pour chacun de répondre facilement à ses obligations de valorisation

### OBLIGATION

- Nécessité de se déplacer jusqu'aux conteneurs



## Des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères



**Mise en place de 9 conteneurs enterrés de 4 m<sup>3</sup> pour les professionnels du port (3), de Port Olona (2), de la Chaume (3) et du cours Blossac (1)**

### ATOUTS

- Grande capacité de stockage
- Pas de pollution visuelle ou olfactive
- Accès réservé pour les gros volumes (100 litres ou plus) grâce à une trappe au sol

### OBLIGATIONS

- Accès réservé (avec clé spécifique) aux professionnels n'ayant pas la place de stocker des bacs chez eux
- Nécessité de se déplacer jusqu'aux conteneurs

## Un nouveau schéma de collecte pour plus de propreté

**Communication et explications autour du nouveau schéma de collecte + intégration paysagère des moyens de collecte**

### ATOUTS

- Réalisation d'un règlement de collecte s'appliquant à chaque usager
- Edition d'un dépliant rappelant les règles et obligations de chacun
- Identification des bacs des professionnels grâce à un couvercle de couleur différente permettant leur collecte plusieurs fois par semaine
- Visite d'un ambassadeur du tri auprès de chaque professionnel pour changer les couvercles des bacs et expliquer les règles de collecte
- Rappel des règles de collecte sur des totems positionnés sur les principaux points d'apport volontaire nouvellement créés
- Intégration esthétique des bacs de regroupement dans des abris-bacs et mise en place de conteneurs enterrés

### CONTRAINTE

- Verbalisation si infraction avérée au règlement de collecte

